



WE PECHE NORMANDIE DEAUVILLE TROUVILLE DU SAMEDI 20 AU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025 CMCAS Val d'Oise

Votre référent CMCAS : MR Jérôme LEMAIRE tel 06 87 21 74 70

JOUR 1 : SAMEDI 20 Septembre 2025 DEAUVILLE

Arrivée par vos propres moyens à l'hôtel Ibis à Deauville Centre hôtel 3***, 9 quai de la Marine 14800 DEAUVILLE tel 0231145000;

A PARTIR DE 15H : installation en chambres

Places parking disponible sous-terrain hôtel réservées pour vos véhicules personnels de 15h samedi à 15h dimanche (si réservé auprès de la CMCAS).

20H : Dîner au sein de votre hôtel

Menu : -Entrée : Assortiment de crudités ;

-Plat : Filet de Lieu, riz et sauce au beurre ;

-Dessert : Mousse aux chocolats ;

Boissons incluses lors du dîner : 1/4 de Vin, 1/2 Eau Minérale et un café
Puis nuitée à votre hôtel.

Taxe de séjour à ce jour de 1.70€ par personne et par nuit incluse / pré -payée.

JOUR 2 : DIMANCHE 21 Septembre 2025 : DEAUVILLE TROUVILLE

Entre 06h30 et 10h30 : Petit-déjeuner à votre hôtel sous forme de buffet, puis check out / retour des clés à la réception (les chambres devront être libérées avant votre départ pour votre sortie pêche en mer).

Veillez régler vos extras éventuels et ne rien oublier en chambre.

Veillez emporter avec vous votre FORMULE PIQUE-NIQUE préparé par votre hôtel Ibis pour votre déjeuner:
panier repas pour le déjeuner du dimanche : 1 Sandwich (1/2 baguette), 1 petit paquet de chips, 1 dessert (brownie ou muffin), 1 fruit et 1 bouteille d'eau 50cl.

Pique-nique autorisé à bord du navire à prendre à l'Ibis avant de quitter l'hôtel le dimanche matin;

Transfert par vos soins (non inclus) vers le quai d'embarquement de votre bateau à Trouville/ Mer.

08H40 convocation à l'embarcadère du bateau Gulf Stream II Quai Albert 1^{er} 14 360 Trouville-sur-mer

Embarquement 20 min avant le départ, aucun retard ne sera toléré car la sortie se fait en fonction des marées.

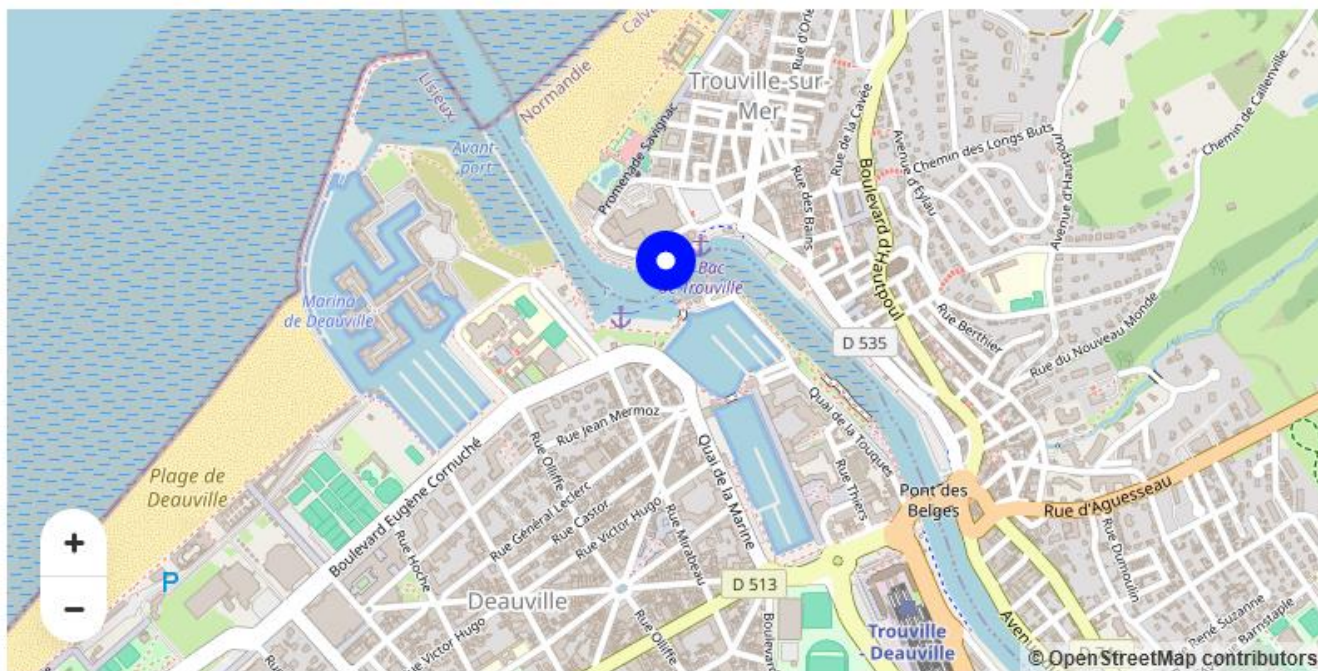
L'embarcadère à Trouville-sur-Mer : Le Gulf Stream II

Lieu d'embarquement : Quai Albert 1^{er} 14 360 Trouville-sur-mer TEL 02 79 49 15 70

Prévoir selon la météo ciré, casquette, lunettes de soleil, crème solaire, tenue décontractée.

[Comment m'y rendre ?](#)

PLAN D'ACCÈS



De 9H00 A 14H00 : Sortie pêche en mer de 9h à 14h env. (*convocation 20 mn avant le départ*) à bord du Gulfstream II au départ de Trouville, privatisation du bateau, cannes à pêche incluses, une boisson offerte (licence IV à bord) et eau/café à volonté.

Les participants pourront repartir avec la pêche du jour, **prévoir un contenant réfrigéré pour le transport ;**

14H00 : Fin des prestations.

Ce type de sortie peut être annulée en cas de mauvaises conditions météorologiques;

(L'ORDRE DES VISITES ET JOURS POURRA ETRE REVU EN CAS D'IMPERATIFS LOCAUX)
TRES BON SEJOUR EN NORMANDIE !

Le respect des horaires d'embarquement est une condition essentielle pour le bon déroulement de la sortie. En cas de retard, la durée de la visite sera proportionnellement réduite en fonction du temps de retard. Si le retard est supérieur à 15 minutes par rapport à l'heure d'embarquement, le Vendeur est en droit de ne pas attendre le retardataire et de faire partir le navire avec les autres passagers présents à bord. Ce retard ne donne droit à aucune indemnisation de l'Acheteur qui ne s'est pas présenté dans les délais requis.

Sécurité

L'Acheteur est tenu de rester assis durant la visite.

Des gilets de sauvetage sont mis à disposition en cas de nécessité.

L'Acheteur est tenu de prendre toutes mesures utiles à la préservation de la sécurité à bord du navire.

En cas de comportements jugés dangereux ne permettant pas de remplir les conditions de sécurité nécessaires sur le navire, le Vendeur se réserve le droit de refuser l'accès à bord ou de débarquer toute personne, et ce, sans donner lieu à aucune indemnité.

Ces comportements visent notamment des personnes en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants, des personnes mettant sa vie et celles des autres en danger, des personnes se conduisant de manière générale de façon inconvenante et qui ne se conformeraient pas aux ordres du Vendeur.

Responsabilité

L'Acheteur est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

Le Vendeur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels, ainsi qu'en cas de dommages qui pourraient être occasionnés par les embruns aux appareils optiques et électroniques.

La prestation « pêche » est soumise aux conditions météo du jour. En cas de météo défavorable, empêchant la prestation pêche (reportée), la prestation hôtelière sera maintenue (en cas d'annulation de cette prestation hôtelière, des frais s'appliqueraient).

Le Vendeur devra annuler la sortie si ce dernier est confronté à un ou des aléas, indépendants de sa volonté tels que de mauvaises conditions météorologiques, la présence de travaux dans la zone portuaire, des problèmes techniques... Cette liste est non exhaustive.

CGV HOTEL IBIS

La consommation de nourriture et de boissons autres que celles fournies par l'Hôtel est interdite. L'Hôtel peut cesser la fourniture de ses services si les Participants du groupe nuisent au bon fonctionnement de l'Hôtel ou s'ils mettent en danger la réputation ou la sécurité de l'Hôtel. En cas de dégradation des lieux mis à disposition, le Client supportera tous les frais de remise en état.

En conséquence, le Client veillera à ce que les Participants ne perturbent pas l'exploitation de l'Hôtel ni ne portent atteinte à la sécurité de l'Hôtel ainsi que des personnes qui s'y trouvent. Le Client s'engage à faire respecter par les Participants et leurs invités l'ensemble des consignes et règlements de l'Hôtel (notamment l'interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif et toutes les règles sanitaires qui seraient demandées par l'Hôtel, le gouvernement et/ou les autorités locales).

Au cas où l'Hôtel subirait un préjudice du fait du Client et/ou d'un des Participants, il pourra se retourner contre le Client pour obtenir réparation du préjudice subi. Le Client sera obligé d'indemniser l'Hôtel pour tous les actes des Participants qu'il a convié ; charge à lui de se retourner dans un second temps contre ledit Participant le cas échéant. L'interdiction générale de fumer au sein des Hôtels et restaurants est applicable dans tous les lieux publics. En outre, certains Hôtels sont entièrement non-fumeurs, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de fumer dans les chambres. Le Client s'engage donc à rappeler aux Participants les dispositions ci-dessus.

Le Client (y compris les Participants ou leurs invités) accepte et s'engage à utiliser la chambre raisonnablement. Aussi, tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'Hôtelier à demander au Client et/ou aux Participants concernés de quitter l'Hôtel sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a d'ores et déjà été effectué.

Si l'Hôtel est doté d'un règlement intérieur, le Client accepte et s'engage à le respecter et à le faire respecter par les Participants. En cas de non-respect par le Client et/ou les Participants d'une des dispositions du règlement intérieur,

l'Hôtelier se trouvera dans l'obligation d'inviter le Client et/ou les Participants concernés à quitter l'établissement sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a d'ores et déjà été effectué.

Le Client s'engage donc à rappeler aux Participants les obligations figurant ci-dessus et se porte garant du respect de celles-ci par les Participants.

Certains hôtels proposent un accès WIFI (payant ou non) permettant aux clients de se connecter à internet. Le Client est tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'Hôtel, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en oeuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques, et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

ASSURANCES ASSISTANCE RAPATRIEMENT ANNULATION BAGAGE NON INCLUSES / REFUSEES PAR LE CLIENT

INCLUS DANS VOTRE WE :

-**Le parking hôtel sous-terrain** pour vos véhicules personnels : de 15h SA. à 15h DI. (10 emplacements voiture pré-réservés et pré-payés par la CMCAS)

-L'hébergement pour 1 nuit en **chambre double standard** en hôtel 3*** à l'Ibis Deauville Central en demi-pension (**boissons incluses lors du dîner** : 1/4 de Vin, 1/2 Eau Minérale et un café) / soit 1 dîner et 1 petit-déjeuner. Petit-déjeuner buffet (servi de 06h30 à 10h30). Dîner 3 plats (menu unique entrée/plat/dessert, servi à l'assiette). Et La taxe de séjour à ce jour de 1.70€ par personne et par nuit.

-**1 FORMULE PIQUE-NIQUE** : panier repas pour le déjeuner du dimanche : 1 Sandwich (1/2 baguette), 1 petit paquet de chips, 1 dessert (brownie ou muffin), 1 fruit et 1 bouteille d'eau 50cl. Pique-nique autorisé à bord du navire à prendre à l'Ibis avant de quitter l'hôtel le dimanche matin;

-**La sortie pêche en mer le dimanche matin 21/09/25 de 9h à 14h** à bord du Gulfstream II au départ de Trouville, privatisation du bateau base 20 personnes minimum, cannes à pêche incluses, une boisson offerte (licence IV à bord), et eau/café à volonté.

Le bateau est autorisé pour faire des sorties pêche (permis d'armement validé par les affaires maritimes). L'équipage est composé d'un capitaine (brevet capitaine 200) et d'un matelot. Le capitaine a été patron de pêche pendant de longues années. - Le bateau, le Gulfstream 2, est une vedette à passagers de 64 places. Pour l'activité pêche en mer, le nombre de personnes transportées est restreint à 28 passagers maximum.

Les participants pourront repartir avec la pêche du jour, prévoir un contenant pour le transport ;

NON INCLUS DANS VOTRE WE :

les boissons (en dehors de celles précisées lors du repas), le transport, le guidage, Les repas sur la route aller et retour, Les assurances, les options, extras, dépenses personnelles, pourboires, les visites, toutes prestations non mentionnées ci-dessus dans la rubrique *«INCLUS »

INFOS UTILES

-**Veillez prévenir les prestataires pour tout retard, dans le cas contraire, les prestations ne seront plus assurées**

-**Pas de régime alimentaire** particulier dans ce groupe.

-**Tenue journalière confortable mi saison**, prévoir un vêtement imperméable en cas de pluie

-<https://www.normandie-tourisme.fr/preparer-son-sejour/informations-pratiques/guides-brochures/>

Plan d'accès à l'embarcadere du Gulf Stream II - VBS Trouville

**Rendez-vous impératifs à:
8h40 le dimanche matin**

Devant le casino de Trouville-sur-Mer.
Quai Albert 1er, 14360 Trouville-sur-Mer



Votre Hôtel Ibis Deauville Centre

Du 20/09/2025 au 21/09/2025

Ref BY-824617 / GROUPE HB

Les plus de l'hôtel :

- * À 200 mètres de la gare SNCF, face au port de plaisance* Hôtel 100 % climatisé et Internet très haut débit (Fibre)
- * Chambres familiales en duplex
- * Cuisine faite maison privilégiant au maximum le circuit court.
- * Garage privé payant, salle de fitness

Hôtel économique convivial, ouvert à tous

Idéalement situé à proximité de la gare de Trouville - Deauville, de la plage et du centre des congrès, l'hôtel ibis Deauville Centre constitue une excellente base pour explorer la ville. Climatisé et rénové dans un style contemporain, cet hôtel de 95 chambres possède un restaurant, un bar avec espaces lounge, une terrasse et une salle de fitness. Disposant de 2 salles de réunion modernes avec accès Wi-Fi, cet établissement est parfait pour les voyages d'affaires ou pour une escapade loisirs.

Son bord de mer mythique avec ses fameuses "planches", ses barrières aux noms d'acteurs américains venus participer au Festival du film américain, ses parasols aux 5 couleurs, son casino, ses hippodromes, ses boutiques, font de Deauville une destination reconnue et appréciée. À seulement 2 heures de Paris, et puisque tout est accessible à pied ou à vélo, venez découvrir son architecture préservée, déambuler dans les saveurs du marché, déguster les produits du terroir ou simplement ne rien faire et rêver.

À 10 minutes à pied de la plage, des planches, des casinos et des hippodromes. Tout Deauville à votre portée : la mer, la campagne du pays d'Auge, les villas somptueuses, les magasins de luxe, les festivals...

Toute l'équipe de l'hôtel ibis Deauville Centre vous souhaite la bienvenue sur la Côte fleurie.

Hervé AUROUSSEAU, Direction de l'hôtel



Les différents services



- Bar
- Parking
- Réception
- Salle de bains dans la chambre

- Accès internet
- Espace extérieur
- Espace de séminaire
- Climatisation

- Fitness
- Chambres PMR
- Restaurant
- Garage moto/voiture

L'adresse

9 Quai de la Marine 14800 Deauville



La Normandie

Les vaches broutant sous les pommiers dans des champs verdoyants, les chaumières à colombages, les fromages crémeux et odorants, le calvados, les plages du Débarquement, voilà les clichés qui collent à la Normandie.

La Normandie, c'est effectivement cela : une région fortement agricole, terre de bons produits, où nombre de villes et villages portent encore les stigmates de la guerre. Mais sous sa couette verte à impression pommiers en fleur, la Normandie abrite aussi son cortège de petites industries et de zones pétrochimiques, des banlieues ouvrières ainsi que des villes dynamiques qui méritent absolument le détour, comme Rouen, Le Havre ou Caen.

L'important patrimoine architectural témoigne aussi de la puissance du duché de Normandie au Moyen Âge, (911-1469), et celui-ci trouve dans des paysages d'une grande diversité un magnifique écrin.

Que vous souhaitiez jouer au lézard des plages, flamber au casino, vous régaler de bons produits (de la terre comme de la mer), revoir votre Histoire et parfaire votre culture en visitant châteaux, abbayes ou musées, marcher ou pédaler le long de côtes battues par les vents ou à l'abri des chemins creux dans un bocage intime et discret, vous devriez trouver votre bonheur sur ces terres dépayssantes et, pour certaines, si proches de Paris.

La Normandie, 1 région et 5 départements : Calvados, Manche, Orne (ex Basse Normandie), Seine Maritime, Eure (ex Haute Normandie)

Calvados

- **Superficie** : 5 548 km².

- **Population** : 694 000 habitants.

- **Préfecture** : Caen.

- **Sous-préfectures** : Bayeux, Lisieux et Vire.

- **Particularités** : près de 1 million de pommiers dans le Calvados, soit 1,5 pommier par habitant. Un haras tous les 4 km² et 8 hippodromes.

Economie

Des champs, des forêts, une mer poissonneuse avec de bons ports, tout cela bien au chaud dans un molleton d'herbages... Pas besoin de se casser la tête. Paris et ses 12 millions d'estomacs réclament de la Normandie qu'elle cultive sa fibre rurale et maritime. Pas étonnant que les chromos de prés fleuris et de pommiers aient gardé leur sève. Pour autant, toute la Normandie n'a pas la prospérité grasse du **Calvados littoral**... Exploitée dans ses moindres recoins par 40 000 fermes dispersées, cette région réputée cossue n'est guère plus peuplée qu'une autre. Loin des fortes densités du val de Seine en raison de la concentration des villes et usines, il est d'autres Normandie. Tandis que la **Manche et l'Orne restent fortement rurales**, Rouen, Caen et Le Havre regroupent à elles seules la grande majorité des Normands ! Encore qu'aujourd'hui les salariés sont de plus en plus nombreux à « pavillonner » aux champs...

Le trio de choc normand est conduit par la **vache**. La normande est la Rolls des bovins : elle donne une viande persillée et un lait très crémeux. Sur quelque 19,3 millions de bovins en France, la Normandie compte environ 580 000 vaches laitières... À raison de 5 500 l annuels en moyenne par pis, calculez...

Autre herbivore super racé, le **cheval pur-sang** a lui aussi enrichi ce pays de riches pâturages : plus de la moitié des individus élevés en France proviennent des haras normands, une bonne part du chiffre étant liée à la vente des poulains de 1 an et demi (les *yearlings*) à Deauville. Le trotteur français est normand, tout comme le percheron.

En matière de **production végétale**, on ne saurait oublier la culture du lin, pour laquelle la Normandie se place au 1er rang avec plus de 63 % de la production nationale (principalement en pays de Caux). Autres cultures qui se portent assez bien, le blé (près de 8 % de la production nationale), le maraîchage et les betteraves.

Bien sûr, il y a des hauts et des bas. À deux pas du Bray herbeux, le Cauchois règne sur un patchwork de blé, lin, betteraves et fourrage. En revanche, l'Eure est « en heurts » : plaines céréalières du Vexin contre fermettes du Lieuvin, maigres prairies d'Ouche contre herbages gras du Marais-Vernier et, entre 2, le Neubourg nappé d'orge, de maïs et de luzerne. Le Calvados s'adosse à la mer : les prospères alentours de Caen (céréales, maraîchage), les latifundia du Bessin et la Côte Fleurie des touristes contrastent avec l'argileux pays d'Auge, campé sur ses tas de pommes et ses bidons de lait. Dans l'Orne, les bovins – pour le lait et la viande – côtoient les chevaux des haras et les zones de culture. La Manche panache : labours dans l'Avranchin, maraîchage sur les polders, élevage au bocage.

Côté mer, les terre-neuvas ne sont plus de saison, mais **la pêche a de beaux restes**. La Normandie se classe au 5e rang en France : coquille Saint-Jacques, pêchée à Dieppe et à Port-en-Bessin, huîtres d'Isigny et de Saint-Vaast, petits coquillages puisés sur les vastes grèves du Mont-Saint-Michel, bulots de Granville et moules de partout... Bref, les Normands ont encore le pied marin et pêchent en abondance poissons plats (la sole normande), saint-pierre, colins, morues...

L'industrie a eu sa bonne fée : la Seine. Bien avant l'autoroute Paris-Normandie, elle reliait Paris au monde. Rouen fut le 1er port de mer du royaume. Rétrogradé au 5e rang, il truste l'exportation des grains briards, même si ce trafic est désormais supplanté par celui des produits pétroliers raffinés. Le Havre, quant à lui, est le 2e port pétrolier de France avec 40 % de nos importations de pétrole brut et le 1er port du pays en ce qui concerne le commerce extérieur avec 63 % du transit de nos marchandises en conteneurs.

Si les chantiers navals sont déconfits, le complexe de la Basse-Seine leur a trouvé des remplaçants : Renault, Lafarge, Esso, EDF. Un tiers de la pétrochimie française, un tiers du pétrole raffiné, deux cinquième du papier journal consommé en France. À côté, les industries des petites et moyennes villes de la région semblent bien modestes, excepté toutefois pour les activités industrielles autour de l'énergie nucléaire (centrales de Paluel et de Penly en Seine-Maritime, de Flamanville et de la Hague dans la Manche...).

La Basse-Normandie

La Basse-Normandie a, quant à elle, un avant-goût de Bretagne. Le relief s'agence suivant une direction sud-ouest - nord-est alternant entre **basses collines et calmes vallées** (de la Sée, de la Sienne...) et les couches sédimentaires du pays d'Auge. Dans le nord de la Manche, par-delà le **bocage**, on croise parfois des zones de **marais** et de petites étendues de **landes**, familières des paysages bretons.

En ce qui concerne le climat, les habitants de la partie orientale sont moins arrosés qu'à l'ouest mais subissent tout autant les caprices d'un climat océanique.

Quelques dates

- **56 av. J.-C.** : la Seine forme une frontière. Au nord, les Belges. Au sud, les Gaulois.
 - **654** : fondation de l'abbaye de Jumièges par Philibert. Il accueille les fils du roi Clovis II qui se laissaient dériver en bateau sur la Seine.
 - **836** : on gèle en Scandinavie ! Les Vikings qui en ont les moyens achètent un bateau pour commercer dans le Sud. Ils découvrent qu'un contrat se conclut mieux avec un petit coup de hache... *A fortiori* le vol à la tire. Toute l'Europe est bientôt dans leur ligne de mire. Rouen, Jumièges et Saint-Wandrille dégustent.
 - **911** : déjà chez lui à Rouen, le chef viking Rollon se fait offrir par le roi des Francs le reste de la Normandie... Plus de frontière-Seine : le pays se découvre uni.
 - **Xe siècle** : finie l'équipée sauvage ! Les Thorvald deviennent des Robert. La Normandie devient un duché. Les abbayes sont restaurées - grâce au butin des expéditions. À Rouen, on vend des esclaves irlandais (les émirs d'Espagne sont preneurs).
 - **Noël 1066** : Guillaume de Normandie conquiert l'Angleterre. Ce qui fait de lui le principal vassal du roi de France... et désormais son égal en tant que roi d'Angleterre.
 - **XIe siècle** : son père ayant fortifié les frontières, le duc Henri Plantagenêt épouse Aliénor d'Aquitaine, une femme bien dotée qui possédait l'Aquitaine. La Normandie s'étend de l'Écosse aux Pyrénées... On est bon pour la guerre de Cent Ans !
 - **1183-1204** : qui part en croisade perd sa place ! Jean sans Terre évince Richard Cœur de Lion. Philippe Auguste veut la Haute-Normandie ? Jean sans Terre la lui donne volontiers. Mais Richard revient, chasse Jean et bat Philippe. Sur ce, Dieu enlève Richard à l'affection des siens, et donne la Normandie à Philippe Auguste.
 - **1340** : Philippe VI veut conquérir l'Angleterre. Ce n'est pas une bonne idée : les marins dieppois ont à peine pillé que toute la flotte française se voit envoyée par le fond. Et maintenant, les Anglais débarquent ! À Crécy, ils taillent un gros costard aux Français.
 - **XIVe siècle** : Charles le Mauvais, comte d'Évreux, intrigue. Pour l'aider, les Anglais prennent le Cotentin et avancent jusqu'à Verneuil. Le roi de France Jean le Bon réagit, mais c'est le désastre de Poitiers.
 - **1410** : l'Anglais Henri V pulvérise les Français à Azincourt et prend la Normandie. Mais au bout de l'Armorique, d'irréductibles Français résistent : au Mont-Saint-Michel...
 - **1431** : Jeanne d'Arc est brûlée vive à Rouen après un procès monté par l'évêque Cauchon.
 - **1450** : la Normandie à jamais française.
 - **1793** : Charlotte Corday assassine Marat. La Normandie girondine et chouanne.
 - **1822** : construction d'un casino à Dieppe. 1ers bains de mer.
 - **1862** : le duc de Morny lance Deauville.
 - **1883** : Monet s'installe à Giverny.
 - **1937** : débuts de l'aventure Moulinex (l'inventeur du 1er moulin à café électrique) en Normandie, avec l'ouverture d'une 1re entreprise à Alençon.
 - **1942** : débarquement allié malchanceux à Dieppe.
 - **6 juin 1944** : débarquement des Alliés en Normandie.
 - **Août 1944** : les Allemands sont pris dans la poche de Falaise. La bataille normande est (durement) gagnée.
 - **1956** : séparation administrative de la Haute et de la Basse-Normandie.
 - **1959** : le pont de Tancarville relie les deux rives de l'estuaire de la Seine.
 - **1988** : inauguration du Mémorial de Caen.
 - **1995** : inauguration du pont de Normandie.
 - **1998** : création du parc naturel du Perche.
 - **2002** : inauguration de la Cité de la mer de Cherbourg.
 - **6 juin 2004** : célébrations du 60e anniversaire du débarquement en Normandie. Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, et son pays sont invités pour la 1re fois à célébrer cette commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.
 - **2005** : inscription du Havre moderne, conçu par l'architecte Auguste Perret, au Patrimoine mondial de l'Unesco.
 - **2014** : 70e anniversaire du Débarquement ; et la Normandie accueille les premiers Jeux équestres mondiaux.
-

- **2015** : le Mont-Saint-Michel redevient une île ! Après 20 ans d'études et de travaux exceptionnels, 2015 marque le rétablissement du caractère maritime du Mont, incarné par la destruction de l'ancienne digue-route.
- **2016** : réunification de la Haute et de la Basse-Normandie en une seule et même Normandie. 3e édition du festival Normandie impressionniste. La Manche accueille le départ du Tour de France.
- **2017** : [Le Havre fête ses 500 ans](#) avec faste.
- **2019** : [75e anniversaire du D-Day](#).
- **2022** : la candidature des plages du Débarquement pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco devrait être examinée (aucun site associé à un conflit militaire récent n'a encore été classé).
- **2024** : 80^e anniversaire du D Day
- **2025** : Millénaire de Caen

